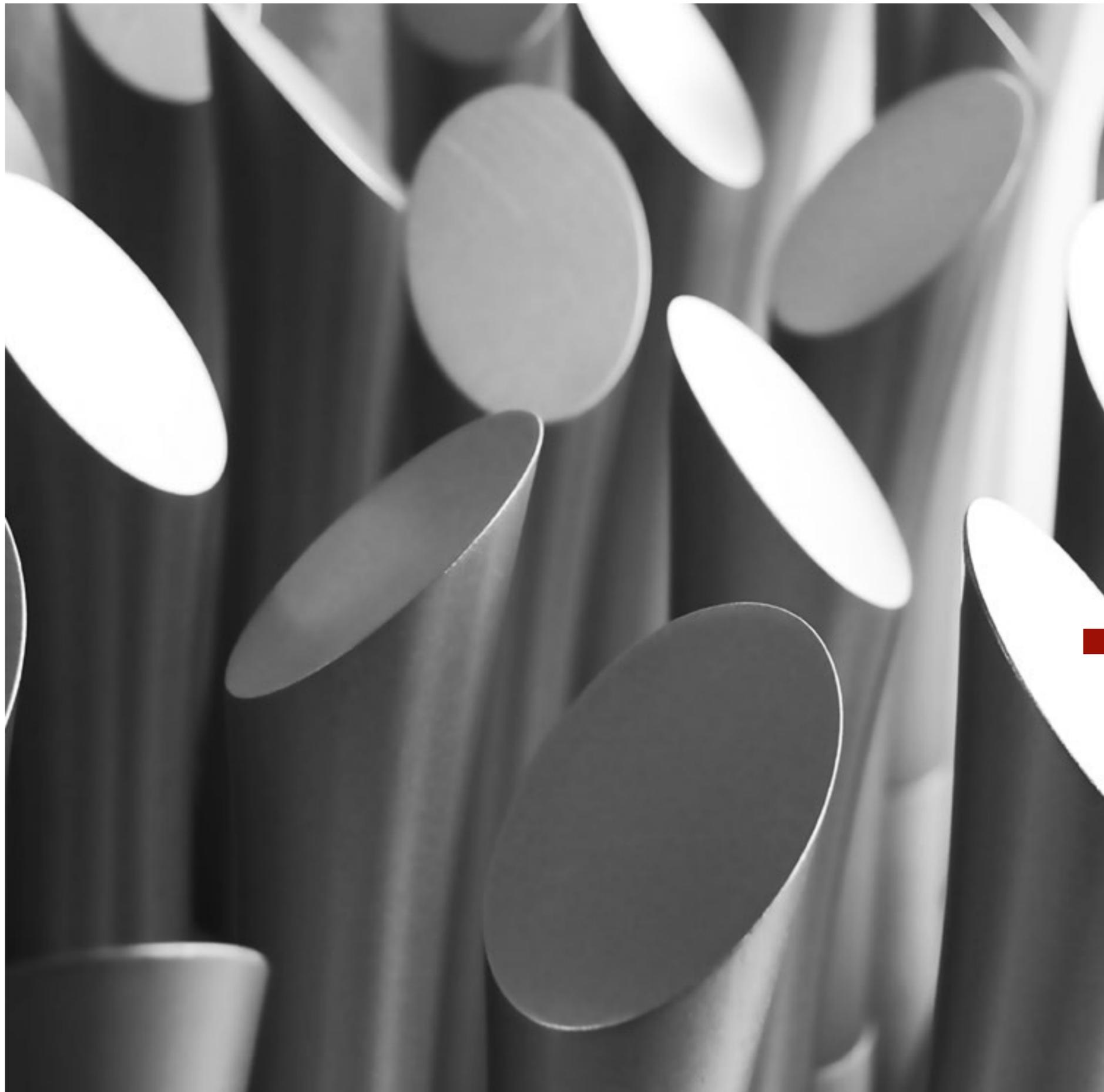


FONDATION  
**SAINT-HUBERT**



RAPPORT  
**ANNUEL 2019**



# FONDATION **SAINT-HUBERT**

## ■ SOMMAIRE

<b>4</b>	MOT DU PRÉSIDENT	<b>14</b>	VIE DE L'ENTREPRISE
<b>5</b>	ORGANES DE LA FONDATION	<b>16</b>	SOUTIENS
<b>6</b>	ORGANIGRAMME	<b>17</b>	BILANS/COMPTES DE RÉSULTAT
<b>7</b>	RAPPORT DU DIRECTEUR	<b>18</b>	STATISTIQUES DU PERSONNEL 2019
<b>10</b>	RAPPORT SOCIOPROFESSIONNEL	<b>22</b>	2021: SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE
<b>12</b>	RAPPORT SOCIOÉDUCATIF	<b>23</b>	ADRESSES

## MOT DU PRÉSIDENT

**A**u moment où ce message est écrit, nous avons déjà été touchés par la pandémie causée par le Covid19. Les ateliers auront tourné au ralenti. Grand nombre de nos collaborateurs auront été priés de rester chez eux, par crainte pour leur santé. C'est là tout le défi des Foyers et Ateliers St-Hubert.

Quelle est la mission première de notre Institution? Offrir de l'emploi? Créer un environnement favorable pour les personnes qui nous sont confiées? Que nous avons engagées? Et ce dans quel contexte? Dans un contexte entrepreneurial où nous allons chercher des mandats, réfléchissons à créer nos propres produits? Dans un contexte social, où la personne qui travaille est mise au centre et tout tourne autour d'elle?

Le changement de Directeur nous a poussés à nous redéfinir. La Direction, sous l'impulsion de Fabrice Rapillard, a donné une nouvelle couleur à son engagement. La structure opérationnelle a été adaptée à cette nouvelle couleur. Il n'y a pas eu de grands changements en profondeur, mais nous ne le voulions pas, préférant bâtir sur les beaux acquis de notre institution.

Le Conseil de fondation doit aussi se renouveler. Il doit accompagner la Direction dans ses défis, la challenger pour que le meilleur soit donné et fixer un cap à l'Institution. Quel est ce cap? Comment le définir? Comment trouver le juste milieu entre les défis économiques et sociaux qui nous font face? Sommes-nous une entreprise un peu particulière? Sommes-nous une institution un peu particulière?

En 2019, le Conseil de fondation a constitué trois commissions en son sein : commission des finances et conformité, commission ateliers et commission sociale. Toutes ont pour but de permettre au Conseil de fondation d'exercer au plus près son mandat qui est de fixer la stratégie de la Fondation et d'exercer la Haute surveillance sur celle-ci.

En 2019, le mandat de Vincent Favre n'a pas été renouvelé par Procap. Cela nous a aussi amené à redéfinir notre lien avec les associations fondatrices et notre dépendance à ces dernières. Merci Vincent pour ton travail bénévole au sein de notre Conseil. Nous avons pu profiter de tes compétences de manière bien trop courtes et nous te disons bon vent pour les nouveaux défis qui ne manqueront pas de t'attendre.

2019 se termine et dans ses réflexions, le Conseil de fondation n'a fait que poser les premières pierres de sa réorganisation. Nous avons défini ce qu'était St-Hubert pour nous : une Grande famille. Il faut donc s'occuper de toute la famille, de tous ses membres, y compris quand vient l'heure de la retraite. Il faut que chacun puisse s'épanouir dans un travail motivant et que chacun puisse donner le meilleur de lui-même pour notre Fondation.

Pour remplir sa mission, St-Hubert a besoin de moyens et doit conserver une indépendance financière. La mission économique prend d'autant plus d'importance, parce que c'est uniquement en étant à l'aise financièrement que nous pourrions prendre les bonnes décisions pour notre avenir.

Le Conseil s'est donné jusqu'en 2021 pour terminer ces travaux à ce sujet.

Au terme de ce rapport présidentiel, je remercie la Direction pour sa transparence, son souci de répondre au mieux aux demandes provenant autant des ateliers et foyers que du Conseil de fondation. Merci à tous ceux qui collaborent au sein de cette institution et qui font que notre réputation est excellente auprès de nos partenaires. A tous, nous disons bon Vent pour 2020 et 2021.

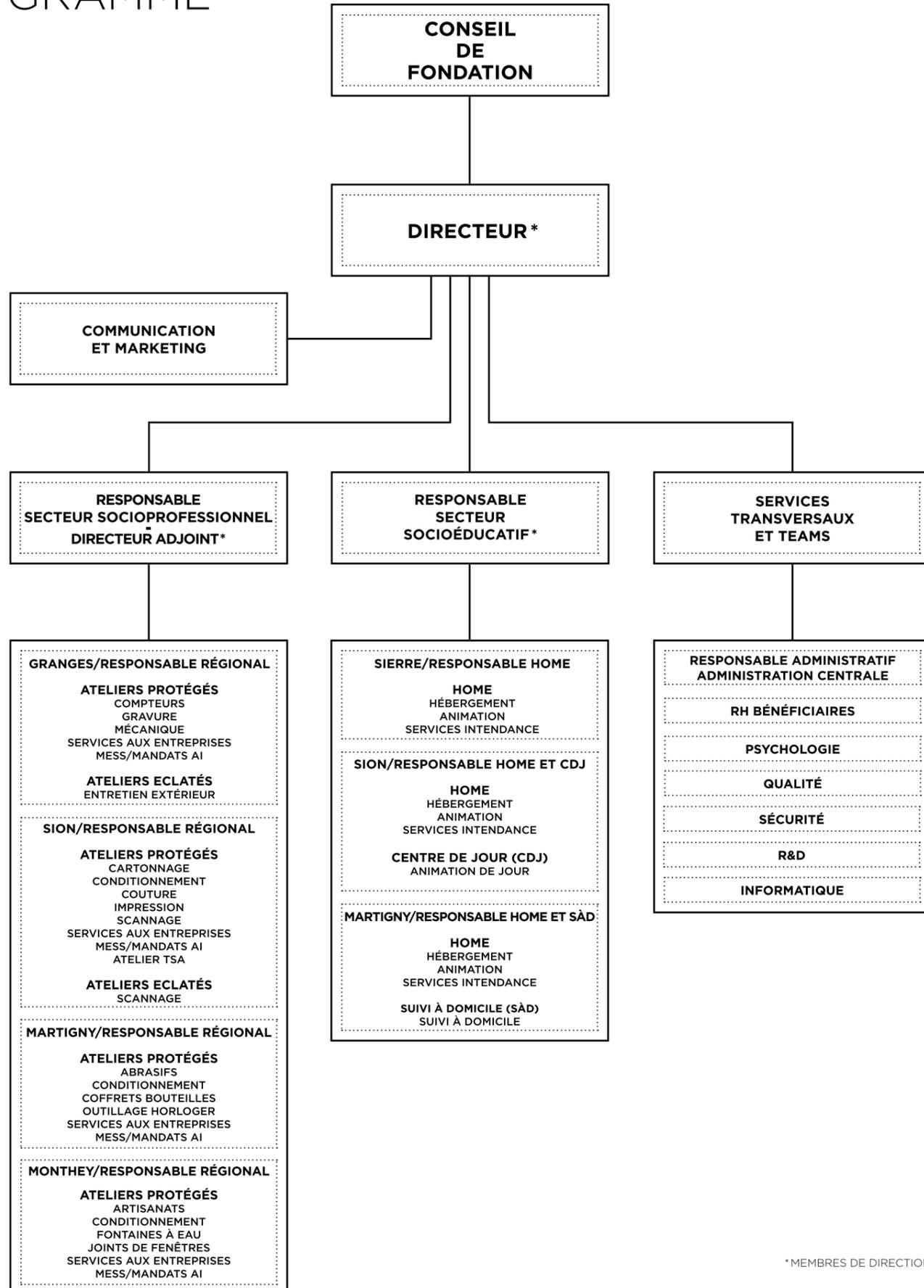
**Grégoire LUYET**  
Président du Conseil de Fondation

## ORGANES DE LA FONDATION

Le Conseil de Fondation s'est réuni en assemblée ordinaire le 13 mai 2019. Le présent Conseil de Fondation a été renouvelé le 13 mai 2019 pour la période allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2021.



\* ASSOCIATIONS FONDATRICES



\* MEMBRES DE DIRECTION

## RAPPORT DU DIRECTEUR



### GOUVERNANCE ET DIRECTION

Sur le plan de la gouvernance, l'année 2019 aura été marquée par l'achèvement de la transition de Direction et le déploiement opérationnel du nouvel organigramme, qui donne entièrement satisfaction. La désignation des deux responsables de secteur socioprofessionnel et socioéducatif, ainsi que la consolidation des supports de direction (administration centrale, service psychologique et service ressources humaines) permettent un pilotage adéquat et performant. Le travail avec le Conseil de Fondation, comme l'a souligné notre Président Me Grégoire Luyet, s'est intensifié, notamment par le travail réalisé dans les trois commissions thématiques. La réflexion sur la stratégie pluriannuelle de la Fondation, sorte de plan de route nécessaire à la conduite opérationnelle de la Fondation, est en cours.



### STRUCTURES OPÉRATIONNELLES

Pour ce qui concerne l'évolution de nos structures socioprofessionnelles et socioéducatives, le résultat demeure très bon à tout point de vue, comme chacun pourra le constater en parcourant les rapports des responsables de secteurs ci-dessous. Quelques chiffres viennent étayer ces propos. Sous l'angle social tout d'abord, près de 486'000 heures de travail ont été réalisées en ateliers protégés et éclatés, confirmant par là-même toute l'utilité de nos structures professionnelles. Dans les structures socioéducatives, les taux d'occupation demeurent élevés (93% pour les foyers, 100% pour le centre de jour) et les heures de soutien à domicile ont nettement augmenté (285 heures en 2019 contre 70 en 2018).

Sous l'angle économique ensuite, le chiffre d'affaires 2019 s'établit à Frs 7.7 millions, tous produits confondus. Il doit être considéré comme excellent, surtout si l'on tient compte des contingences spécifiques d'une institution comme la nôtre, dont l'activité des ateliers de production est très fortement liée aux fluctuations conjoncturelles et à l'état de santé des marchés que nous occupons. Quant à la part de subvention étatique, elle couvre 44% du total de nos charges d'exploitation, ce qui démontre une fois de plus la capacité de notre institution à alléger la facture supportée par l'organisme de subventionnement public. Enfin, l'effectif du personnel d'encadrement est en augmentation (81 collaborateurs contre 70 en 2014). Ceci s'explique essentiellement par le renforcement du personnel dans les structures socioéducatives relatif à la péjoration des problématiques de santé et de handicap. L'introduction progressive du système de veille de nuit dès 2020, dans les foyers, contribuera encore, à moyen terme, à l'accroissement de l'effectif des collaborateurs.

Les structures opérationnelles demeurent très dynamiques et doivent s'adapter de manière permanente: logique d'adaptation aux marchés économiques toujours plus tendus en ateliers, logique d'adaptation aux besoins sociaux dans les structures socioéducatives. Dans les deux secteurs toutefois, la disponibilité et la réactivité, au service des personnes en situation de handicap, sont le leitmotiv de notre engagement.

## INFRASTRUCTURES

Afin de pérenniser le bon fonctionnement de la Fondation, des travaux importants d'investissements doivent être entrepris au cours des prochaines années sur nos ateliers de Sion, Martigny et Monthey. Avec le feu vert récemment obtenu de l'Etat du Valais, par sa Cheffe de Département Madame Waeber-Klabermatten, la phase d'études est en cours, avec le concours du bureau d'ingénieurs Kurmann Cretton, des architectes et des instances cantonales. Au programme de ces travaux notamment : réfection des isolations et des systèmes de chauffage/ventilation, réorganisation et rafraîchissement des espaces de travail, rénovation des verrières et des toitures. Si possible, les toits de Sion et Martigny seront équipés de centrale photovoltaïque, accroissant ainsi l'intégration de notre activité économique dans des systèmes de production et de consommation d'énergie durable et locale. Le début des travaux peut être espéré pour 2021.



## COMMUNICATION ET VISIBILITÉ INSTITUTIONNELLE

Si la Fondation Saint-Hubert est bien connue du public, en Valais mais aussi plus largement en Suisse romande, il nous paraît évident que la communication au sens large doit être professionnalisée, afin de renforcer et consolider la mission non seulement auprès des réseaux économiques et sociaux traditionnels mais également auprès de clients et acteurs commerciaux potentiels.

La refonte de notre site internet préfigure une révision en profondeur de notre politique de communication (ligne graphique, prospectus et capsules vidéo de présentation des activités, visibilité dans les médias, actions commerciales et sociales), qui doit se déployer durant les 3 prochaines années, avec l'appui de notre partenaire externe en la matière. Notons que ce travail a déjà été entamé en 2019, grâce notamment au magnifique reportage Cosmopolis, diffusé en mars et réalisé par Madame Marianne Tremblay, journaliste auprès de Canal 9. Ce format documentaire de 15 minutes, réalisé avec le soutien du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, a su mettre en avant les personnes accompagnées au sein de notre institution, tant dans leur réalité professionnelle que dans celle de leur quotidien, avec dignité et sensibilité. Cette émission a trouvé un écho très positif auprès de nos bénéficiaires et du public en général, démontrant qu'une communication intelligente et maîtrisée contribue à la valorisation de tout un chacun.



## CONCLUSION ET PERSPECTIVE

En début janvier 2020, La Fondation Saint-Hubert, tel un solide navire, fendait les flots non sans affronter bourrasques et alizés, mais dans un climat général de haute pression. Elle s'apprêtait à doubler le cap de ses 60 ans en 2021, dans une atmosphère générale somme toute sereine.

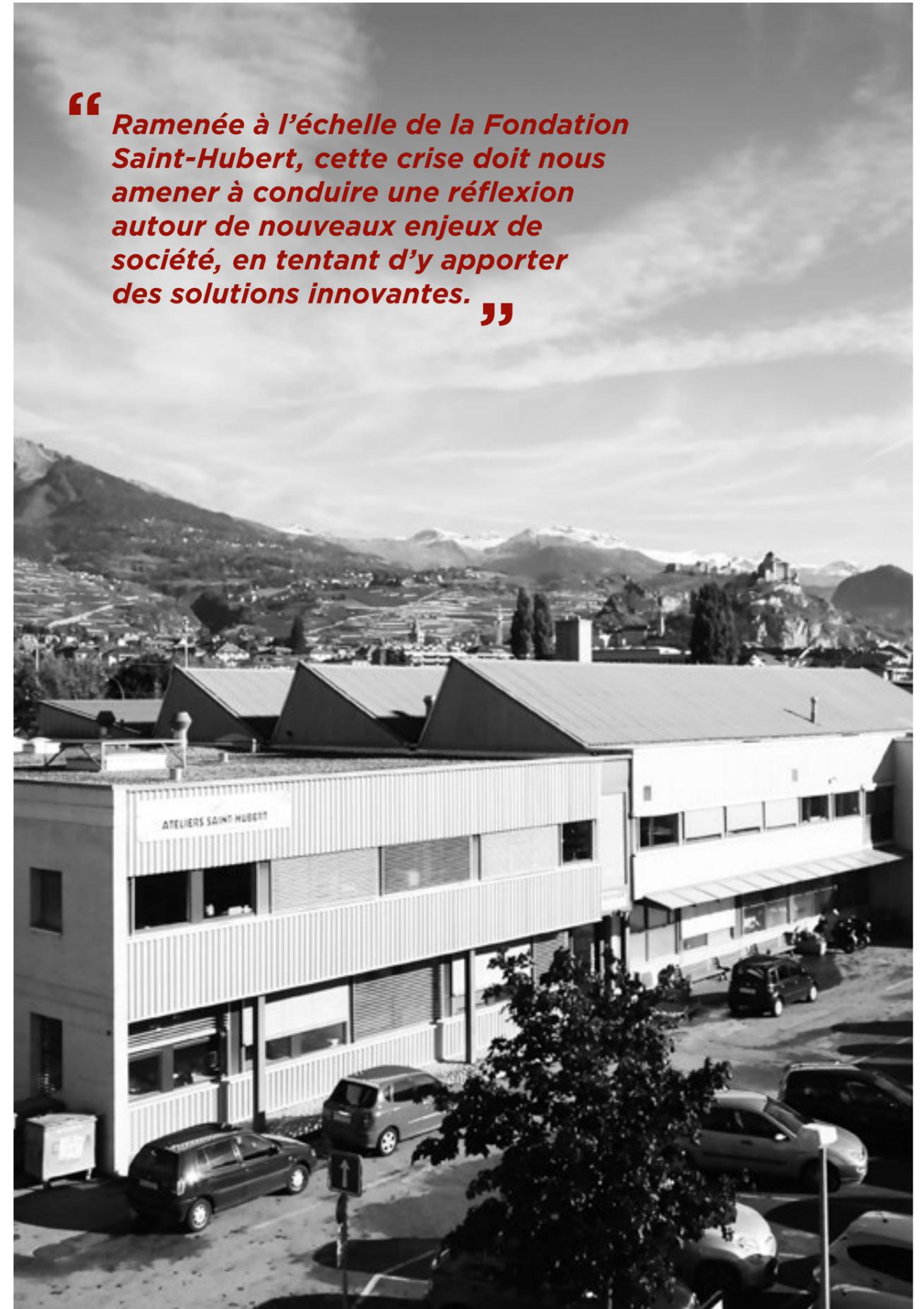
Au moment de la mise sous presse du présent rapport annuel et alors que l'essentiel paraissait maîtrisé, le monde entier s'est mis à vaciller sur ses certitudes, miné par la pandémie de coronavirus. Il semble aujourd'hui certain que la Fondation Saint-Hubert, par choix ou par obligation, ne pourra faire l'économie d'une remise en question et s'adapter aux contextes post-pandémie, notamment sur le plan de ses activités de production.

Si la crise est un désastre pour ceux qui ont perdu beaucoup, elle est peut-être aussi une opportunité de repenser nos modes de faire de manière inédite et, en un certain sens, de questionner encore et encore le sens profond de notre action. Ramenée à l'échelle de la Fondation Saint-Hubert, cette crise doit nous amener à conduire une réflexion autour de nouveaux enjeux de société, en tentant d'y apporter des solutions innovantes à cette question essentielle : comment répondre de manière cohérente et responsable à notre mission sociale, dans un contexte politique et socioéconomique qui n'a plus connu pareille rupture depuis la crise de 1929 et les deux conflits mondiaux ?

Au moment d'entamer ces réflexions et alors que l'adversité s'est invitée plus que jamais au cœur de notre quotidien, j'adresse mes remerciements à nos partenaires sociaux et économiques, à nos partenaires publics et à nos donateurs, et aux quelque 400 collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Saint-Hubert, pour l'engagement et l'énergie qu'ils consacrent jour après jour à leur travail.

**Fabrice Rapillard**  
Directeur de la Fondation

**“ Ramenée à l'échelle de la Fondation Saint-Hubert, cette crise doit nous amener à conduire une réflexion autour de nouveaux enjeux de société, en tentant d'y apporter des solutions innovantes. ”**





**“ Sa mission première demeure l’accompagnement de personnes en situation de handicap, dans des activités valorisantes et accessibles. ”**

**P**our ce qui concerne le secteur socioprofessionnel, l’année 2019 est marquée du sceau du changement dans la continuité. Si chaque centre régional (Granges, Sion, Martigny et Monthey) conserve son champ de compétences, les ateliers doivent désormais être considérés comme une seule entité afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes variées et complexes des clients commerciaux qui bénéficient ainsi de compétences pluridisciplinaires.

Afin d’illustrer ces synergies, citons par exemple la mise en place, dans nos quatre ateliers, de lignes similaires de conditionnement qui permettent de répartir de grands volumes de production sur nos différents sites, en évitant ainsi de déséquilibrer les autres activités de chaque centre. Autre exemple, la fabrication, à l’attention des collectivités publiques, de caillebotis en bois (revêtement de sol constitué de lames assemblées en quadrillage), qui met en évidence, dans une démarche de revalorisation de matériaux locaux et durables, notre capacité à élaborer un produit tout en sollicitant des compétences transversales : démarches tech-

nico-commerciales et usinage des pièces (ateliers de Martigny), montage et livraison (ateliers de Monthey).

Afin de gagner en efficacité vis-à-vis de nos partenaires commerciaux, nous avons commencé à revoir l’organisation du management des centres afin de les doter de gestionnaire de production et de la planification, en appui des responsables régionaux. Face à la demande toujours plus pressante des clients commerciaux, l’engagement de ce type de profil professionnel devenait de plus en plus indispensable. Dans cette perspective d’efficacité, nous avons également pu commencer à exploiter pleinement les fonctionnalités de notre nouvelle GPAO (gestion de la production assistée par ordinateur), développée en partenariat étroit avec la société Softgestion. Cet outil nous permet une visibilité complète du processus de production, de la demande d’offre à la livraison, en passant par la gestion des stocks, (matière et produits finis), des machines et des non-conformités ; il nous permettra davantage de performance dans la maîtrise des coûts, l’établissement et l’adaptation des prix ainsi que le pilotage global de la production.

Le maintien de notre chiffre d’affaires et notre capacité d’innovation passe par le renouvellement et l’adaptation de notre appareil de production, afin de rester au contact du marché ; nous pouvons sur ce point compter sur l’appui financier du Service de l’action sociale du canton du Valais. Parmi les nouvelles machines acquises en 2019, nous pouvons notamment citer deux codifieuses pour le secteur cosmétique, une imprimante UV et une graveuse laser, qui complètent de manière bien dimensionnée notre offre à l’attention des clients qui font déjà appel à nos services en matière d’impression et de marquage de haute de gamme.

Chaque nouvel équipement doit pouvoir être utilisé par nos collaborateurs en situation de handicap tout en apportant une plus-value pour les clients commerciaux. Nous veillons à ce que double dimension puisse se concrétiser lors de chaque acquisition car si l’objectif d’un atelier protégé de production est de produire des articles de qualité en temps et en heure, sa mission première demeure l’accompagnement de personnes en situation de handicap, dans des activités valorisantes et accessibles.

En 2020 et 2021, les défis seront nombreux. Nous devons garder et renforcer nos relations commerciales, avec la volonté de d’intégrer les dimensions de responsabilité, de proximité et de durabilité dans nos productions et nos processus. Avec le concours des responsables de centres, nous souhaitons également entamer des réflexions de fond quant au maintien de certaines activités, qui sont vouées à disparaître ou qui subissent d’importantes mutations, et favoriser l’innovation là où nous le pourrons.

Je conclus en remerciant nos nombreux clients pour la confiance témoignée. Mes remerciements vont également à tout le personnel de nos ateliers, tout particulièrement à leurs responsables, MM. Stéphane Zuber à Granges, Daniel Bächli à Sion, René Vernay à Martigny et Vincent Délèze à Monthey qui, par leur engagement sans faille aux côtés de leurs équipes, répondent avec grand succès à notre mission de tous les jours.

**Bernard Voeffray**

Responsable du secteur socioprofessionnel/Directeur-adjoint



**C**e secteur se compose de 3 foyers d'hébergement pour un total de 36 lits, du centre de jour de 5 places pour les personnes en âge AVS ainsi que des prestations de suivi à domicile.

### FOYERS

Depuis quelques années, le défi pour les homes de la Fondation est de s'adapter à l'évolution de notre population afin de répondre aux besoins et attentes des pensionnaires et de leur entourage. En 2019, nous avons poursuivi cette évolution, notamment en renforçant nos équipes.

Afin de sécuriser nos foyers la nuit, nous avons organisé la mise en place des veilles de nuit au foyer de Sion, pour qu'elle soit effective le 1er janvier 2020. Cette offre sera étendue aux foyers de Sierre et Martigny dès 2021.

La présence éducative a été renforcée en journée, pour accompagner les résidents qui ont dû réduire leur temps de travail au-dessous de 100%, du fait de l'âge ou de l'évolution de leur handicap.

Par ailleurs, nos pensionnaires ont bénéficié d'offres de loisirs variées et attrayantes, sortie au zoo de Bâle, visite de Romainmôtier, participation à un défilé de mode, collaboration au Tour des Stations pour n'en citer que quelques-unes. En parallèle, certains pensionnaires ont eu la chance de participer à des séjours organisés avec la collaboration de l'ASA-Valais, au Tessin et à Charmey.

D'importants efforts ont aussi été consentis sous l'angle des infrastructures dans les trois foyers de la Fondation. Nous avons notamment engagé d'importantes rénovations au foyer de Sion qui date des années 70, afin d'offrir un environnement moderne et fonctionnel à nos résidents.

### CENTRE DE JOUR

Depuis le 1er janvier 2018, nous avons pris l'option d'offrir une prestation de jour aux résidents ayant passé le cap de l'âge AVS afin qu'ils puissent vivre leur retraite et continuer de bénéficier de l'offre d'hébergement de la Fondation. Cette prestation est appréciée et répond pleinement aux attentes de nos aînés et de leurs familles.

Cinq personnes ont pu ainsi bénéficier d'activités diverses, culturelles, récréatives, sportives, culinaires organisées par les animateurs du centre de jour et dont le but est le maintien de l'autonomie, de l'état de santé et de la participation sociale.

Parmi ces activités, nous aimerions mettre en évidence la réalisation par nos retraités des personnages et de la décoration de la crèche de Noël réalisée en collaboration avec l'association Sion, Commerces et Services et les ateliers St-Hubert de Martigny, ainsi que la création et réalisation d'une terrasse/jardin devant les ateliers St-Hubert de Sion. Les activités du centre de jour ont lieu actuellement dans les locaux du foyer de Sion. Vu le succès rencontré, nous avons prévu d'allouer au centre de jour ses propres locaux. Le déménagement est prévu au printemps 2020.

### SOUTIEN À DOMICILE

L'accompagnement à domicile propose une prestation individuelle pour les personnes plus autonomes, employées de la Fondation qui souhaitent résider dans leur propre lieu de vie. Six personnes en ont bénéficié. Cette prestation rencontre un vif succès, et pour répondre aux demandes, elle est amenée à se développer.

### POUR CONCLURE

La diversité des pensionnaires nécessite une adaptation rapide et nécessaire de nos structures. Les enjeux de ces prochaines années seront de nous ajuster aux besoins en constante évolution afin d'offrir un accompagnement personnalisé et de qualité, ainsi que de nous adapter à l'évolution de la société en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les questions relatives au droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap ainsi que le soutien au maintien à domicile vous nous amener à questionner la fonction et l'organisation de nos structures résidentielles et à les faire évoluer; elles occuperont les directions d'institutions, tout comme les professionnels et les familles durant la nouvelle décennie qui s'ouvre devant nous.

Au terme de ce premier rapport en ma qualité de responsable du secteur socioéducatif de la Fondation, je tiens donc à remercier les équipes éducatives et en particulier les responsables des foyers, Mme Demange à Sierre, M. Fournier à Sion et M. Casu à Martigny pour leur engagement et leurs nombreuses idées et initiatives. Je tiens aussi à exprimer mes remerciements à M. Rapillard pour son soutien dans la prise de ma nouvelle fonction de responsable du secteur socioéducatif et pour la confiance témoignée.

Anne-Christine Dini

Responsable du secteur socioéducatif

“ **Les enjeux de ces prochaines années seront de nous adapter à l'évolution de la société en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap.** ”



# VIE DE L'ENTREPRISE

## FORMATION

La Fondation Saint-Hubert soutient les programmes de formation de base et de formation continue en vue de l'acquisition de compétences en rapport avec les

fonctions professionnelles occupées. Plusieurs collaborateurs sont ainsi en cours de formation.



## PERFECTIONNEMENT

Mme Christine Fumeaux Couturier, gestionnaire de production aux ateliers de Sion, est en cours de formation en leadership auprès du CVPC de Sion. M. Grégoire Bruchez, éducateur social HES au foyer de

Martigny, a achevé sa formation de praticien-formateur. Vu la mise en système des veilles de nuits, trois collaborateurs ont suivi un cursus de formation sur le travail de nuit en insitution.

## STAGIAIRES

Les ateliers et homes de la Fondation St-Hubert ont ouverts leurs portes à 11 étudiants en travail social pour des stages de formation à la pratique professionnelle,

ce qui souligne l'engagement de la Fondation dans le partenariat terrain - organismes de formation.

## ANNIVERSAIRES

Les ressources les plus importantes d'une entreprise sont les ressources humaines. Chaque année, la Fondation a le plaisir de remercier les collaborateurs qui,

par leurs années de travail passées à Saint-Hubert, font acte de grande fidélité à notre institution.



**M. DIDIER BARRAS**  
Ateliers de Granges

**MME MYLÈNE BANGERTER**  
Ateliers de Martigny

**M. JEAN-FRANÇOIS BUGNON**  
Ateliers de Granges

**M. PATRICK BOSSETTI**  
Ateliers de Martigny

**M. ROBERT BRESSOUD**  
Ateliers de Monthey

**MME NATHALIE LAUPER**  
Ateliers de Sion

**M. DANIEL DI LORENZO**  
Ateliers de Martigny

**MME BÉATRICE FARQUET**  
Ateliers de Monthey

**M. JEAN-FRANÇOIS MOULIN**  
Ateliers de Martigny

**M. PHILIPPE GABIOUD**  
Ateliers de Martigny

**M. DAVID LE GALLOU**  
Ateliers de Sion

**M. PATRICK POLLI**  
Ateliers de Monthey

**M. MARIO MEILLAND**  
Ateliers de Martigny

**M. JEAN-MARC MICHELET**  
Ateliers de Martigny

**M. VINCENT UDRIOT**  
Ateliers de Martigny

**M. GUY REYMOND**  
Ateliers de Martigny

**M. SÉBASTIEN MILLIUS**  
Ateliers de Monthey

**M. BERNARD VOEFFRAY**  
Direction-Administration

**MME MARIE-JOSÉE RIEDER**  
Ateliers de Sion

**MME LJENDITA PAJAZITI**  
Ateliers de Sion

**MME FABIANNE VOUILLAMOZ**  
Ateliers de Sion

**M. JEAN-BERNARD RUDAZ**  
Ateliers de Sion

**M. THIERRY VOUILLAMOZ**  
Ateliers de Monthey

# SOUTIENS

Un grand merci à nos généreux et fidèles donateurs publics et privés.

ADMINISTRATION COMMUNALE/ARDON 200 fr.	FIDUCIAIRE FIDAG SA/SION 1'000 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/BASSE-NENDAZ 200 fr.	VAUDOISE ASSURANCES/SION 400 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/LE CHÂBLE 200 fr.	ME MICHELET FREDDY/SION 50 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/CHARRAT 500 fr.	DROGUERIE DE VALÈRE/SION 100 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/CRANS-MONTANA 100 fr.	ESPACE SOURIRE SA/SION 100 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/EVOLÈNE 200 fr.	MEDSAX SA/SAXON 100 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/FINHAUT 200 fr.	DR ANDEMATTEN ROLAND/MARTIGNY 100 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/FULLY 100 fr..	DR LUY HANNELORE/MARTIGNY 100 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/MONTHEY 5'000 fr.	DR LUYET CHARLES-PHILIPPE/SION 100 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/SEMBRANCHER 500 fr.	DR KÜCHLER HENRI/SION 100 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/SIERRE 250 fr.	DR VUADENS PHILIPPE/SION 700 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/ST-GINGOLPH 100 fr.	DE ROTEN PIERRE-CHRISTIAN/SION 100 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/ST-LÉONARD 100 fr.	FOLLONIER LYDIE ET GUY/MASE 20 fr.
ADMINISTRATION COMMUNALE/VEX 44 fr.70	MAYE FRANÇOISE/SION 100 fr.
BOURGEOISIE DE SIERRE 500 fr.	PRAZ FRANCINE/BRAMOIS 3'000 fr.
BOURGEOISIE DE ST-LUC 100 fr.	SARRASIN BERNADETTE ET JEAN-CLAUDE/GRAND-LANCY 50 fr.
BANQUE CANTONALE DU VALAIS/SION 300 fr.	WINET ANNE-MARIE/SION 50 fr.
CHUV/LAUSANNE 300 fr.	ANONYME 500 fr.



# BILANS/COMPTES DE RÉSULTATS

BILANS COMPARÉS	31.12.2018	31.12.2019
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
TRÉSORERIE	2'837'670.92	2'553'814.24
CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	1'064'470.70	967'990.70
STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON FACTURÉES	524'180.00	524'589.00
COMPTES DE RÉGULARISATION	261'263.50	261'263.50
<b>TOTAL</b>	<b>4'687'585.12</b>	<b>4'332'238.94</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	595'573.64	582'412.99
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>5'283'158.76</b>	<b>4'914'651.93</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		
DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	205'317.40	197'404.70
AUTRES DETTES À COURT TERME	335'057.55	335'256.10
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS	138'686.30	221'715.95
C/C SUBVENTIONS EXPLOITATION	342'775.23	452'007.98
<b>TOTAL</b>	<b>1'021'267.98</b>	<b>1'206'384.73</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		
AUTRES DETTES À LONG TERME	200'000.00	150'000.00
PROVISIONS ET POSTES ANALOGUES PRÉVUS PAR LA LOI	148'888.85	149'889.90
FONDS DE RÉSERVE	1'851'179.83	1'560'817.87
<b>TOTAL</b>	<b>2'200'068.68</b>	<b>1'860'707.77</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL DE LA FONDATION	2'352'184.06	2'357'036.17
RÉSULTAT À PRÉLEVER SUR LE FDS DE RÉSERVE	-290'361.96	-509'476.74
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>5'283'158.76</b>	<b>4'914'651.93</b>
<b>COMPTES DE RÉSULTAT (EN DONNÉES ARRONDIES)</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>CHARGES</b>		
PERSONNEL	10'628'500.00	10'797'800.00
MATÉRIEL	1'500'200.00	1'533'900.00
FRAIS GÉNÉRAUX	1'674'600.00	1'849'300.00
INTÉRÊT	0.00	0.00
AMORTISSEMENTS	105'800.00	95'300.00
<b>TOTAL</b>	<b>13'909'100.00</b>	<b>14'276'300.00</b>
<b>PRODUITS</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION (ATELIERS ET HOMES)	7'915'800.00	7'766'800.00
CONTRIBUTION DU CANTON	5'703'000.00	6'000'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>13'618'800.00</b>	<b>13'766'800.00</b>
RÉSULTAT À PRÉLEVER SUR LE FONDS DE RÉSERVE	290'300.00	509'500.00
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	52'309.25	80'148.15

# STATISTIQUES DU PERSONNEL 2019

## STRUCTURES SOCIOPROFESSIONNELLES

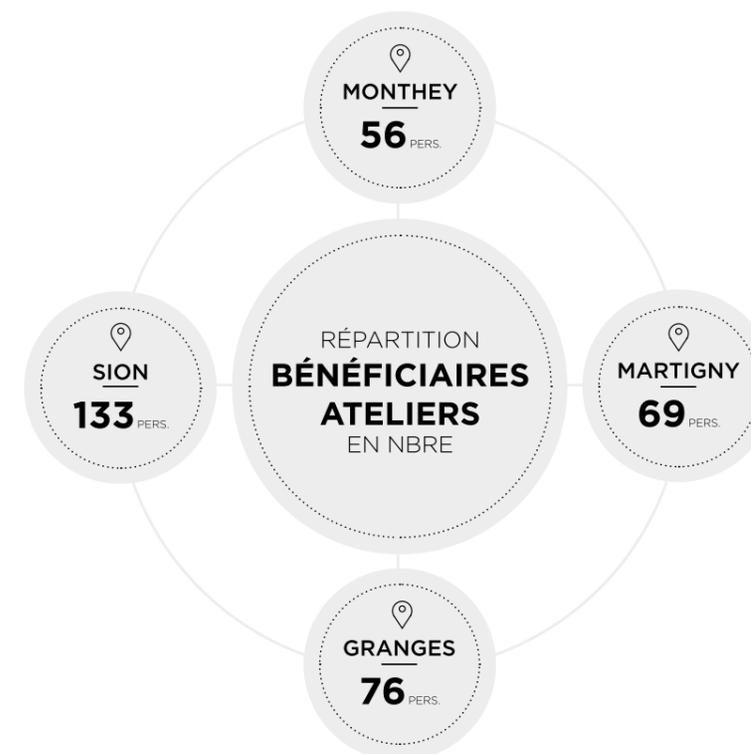
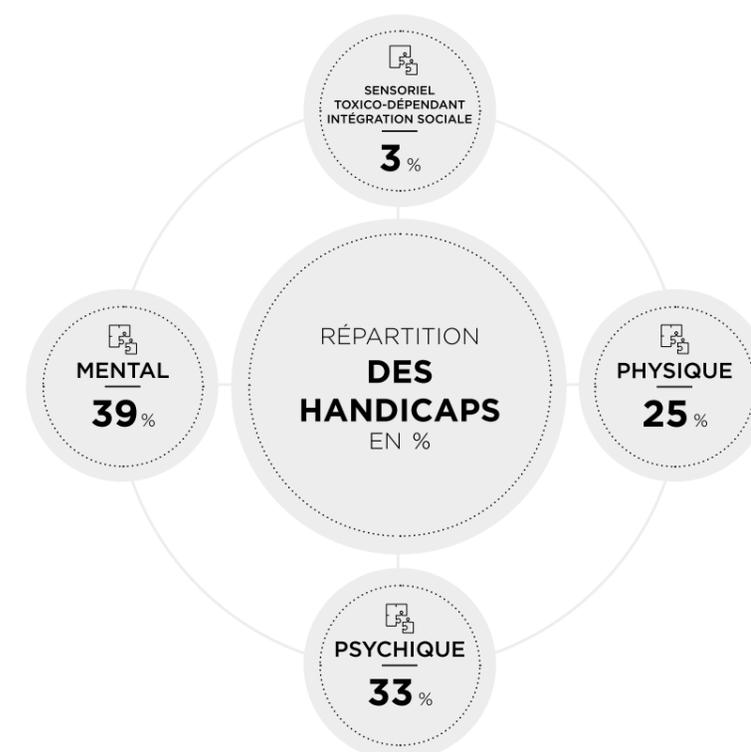
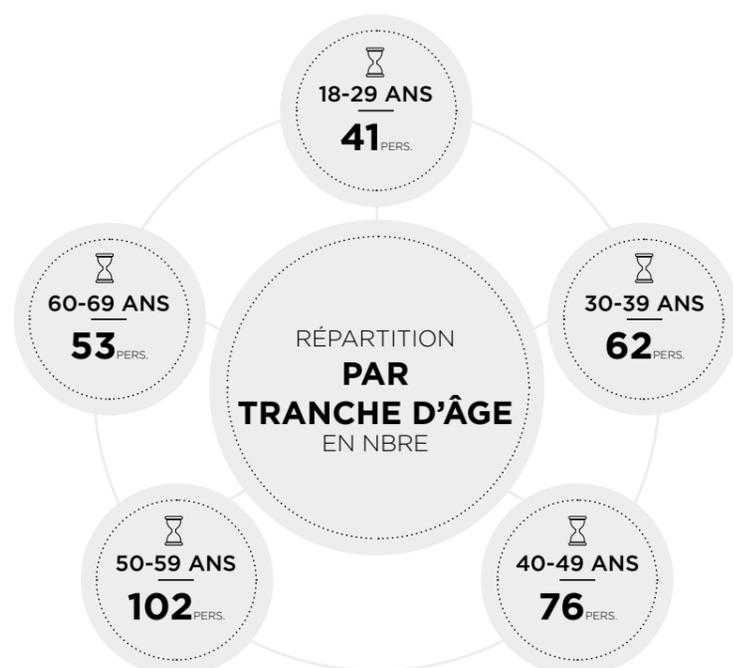
	ATELIERS PROTÉGÉS	ATELIERS ÉCLATÉS	TOTAL
HEURES EFFECTUÉES	473'458.25	13'181	486'639.25
<b>NBRE PERSONNES DURANT L'ANNÉE</b>			
HOMMES	212	7	219
FEMMES	113	2	115
TOTAL	325	9	334
EFFECTIF AU 31.12	301	9	310

## STRUCTURES SOCIOÉDUCATIVES

	HOMES	CENTRE DE JOUR	SUIVI À DOMICILE
UNITÉS	12'201 JOURNÉES	1'348.50 JOURNÉES	285 HEURES
TAUX D'OCCUPATION	93%	100%	-
AGE MOYEN	48	68	33

## ENCADREMENTS (Y COMPRIS STAGIAIRES)

	SOCIOPROFESSIONNEL	SOCIOÉDUCATIF	DIR/AC	TOTAL
POSTES AU 31.12	53	19	9	81
TAUX D'OCCUPATION	47.9	12.4	7.8	68.1
AGE MOYEN	44	37	40	42





# 2021: SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

En prévision de son 60<sup>ème</sup> anniversaire qui aura lieu en 2021, la Fondation Saint-Hubert a décidé, dès 2019, de s'adjoindre les compétences et les services de l'agence de communication Grand Partenaires SA à Sierre. Cette nouvelle aventure a pour but de donner un vent de fraîcheur sur nos foyers, nos ateliers et plus globalement notre image, afin de rendre la Fondation Saint-Hubert encore plus visible aux yeux de ses partenaires sociaux et commerciaux.

Si une Fondation de type social n'est forcément un acteur majeur de la scène médiatique, Saint-Hubert a su se mettre en évidence, avec le temps, des valeurs d'intégration, de respon-

sabilité sociale et de dignité, et trouver sa place dans le cœur des Valaisannes et des Valaisans. Nous voulons renforcer ces valeurs pour les prochaines années et les rendre visible!

Durant l'année 2020, l'agence Grand Partenaires nous a donné les clés pour voir plus loin et oser une forme de changement. Nous avons été challengés, surpris mais aussi rassurés de voir que nous pouvions renouveler notre image tout en gardant notre identité.

Rendez-vous donc en 2021 pour la suite de cette aventure et son lot de nouveautés.



## **DIRECTION ET ADMINISTRATION**

### **SION**

Chemin St-Hubert 5 - 1951 Sion  
T/027 323 35 43 - F/027 323 75 07  
direction@asth.ch

## **STRUCTURES SOCIOPROFESSIONNELLES**

### **ATELIER GRANGES/SIERRE**

Route du Moulin 67 - 3977 Granges  
T/027 455 02 40 - F/027 455 95 25  
granges@asth.ch

### **ATELIER SION**

Chemin St-Hubert 1 - 1951 Sion  
T/027 323 35 43 - F/027 323 60 91  
sion@asth.ch

### **ATELIER MARTIGNY**

Rue de Bellevue 3 - 1920 Martigny  
T/027 722 46 20 - F/027 722 93 65  
martigny@asth.ch

### **ATELIER MONTHEY**

Rte du Simplon 100 - 1870 Monthey  
T/024 471 89 14 - F/024 472 24 52  
monthey@asth.ch

## **STRUCTURES SOCIOÉDUCATIVES**

### **FOYER SIERRE**

Avenue des Alpes 6 - 3960 Sierre  
T/027 456 26 16  
foyersierre@asth.ch

### **FOYER - CENTRE DE JOUR SION**

Rue de la Blancherie 27 - 1951 Sion  
T/027 323 37 12  
foyersion@asth.ch

### **FOYER MARTIGNY**

Rue du Simplon 80-82 - 1920 Martigny  
T/027 722 10 01  
foyermartigny@asth.ch

